

N° FIN/2021/108

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	9 décembre 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	9 décembre 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 15 décembre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 15 décembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAUT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
Mme Evelyne TRES CARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Sophie CALLÉ, pouvoir à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Gérard VERGNAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Admissions en non-valeur – Budget principal et budget annexe «ordures ménagères»

FIN/2021/108

Conseil communautaire du
15 décembre 2021

Objet : Admissions en non-valeur – Budget principal et budget annexe « ordures ménagères »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R.2342-4,

Considérant les états des produits irrécouvrables dressés par le comptable public (listes n° 5128580132 ; 4968490132 ; 5128581532 ; 5132170032)

Considérant la demande du comptable publique pour l'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution,

Considérant les produits irrécouvrables cités ci-dessous :

1) Budget principal

Motifs	Montant
Insuffisance d'actifs suite à liquidations judiciaires	5 697,54 €
Total	5 697,54 €

2) Budget annexe « ordures ménagères »

Motifs	Montant
Insuffisance d'actifs suite à liquidations judiciaires	5 945,87 €
Surendettement avec effacement de la dette	833,23 €
Total	6 779,10 €

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTÉ** les admissions en non-valeur proposées pour le budget principal et pour le budget annexe « ordures ménagères » sur la base des montants indiqués ci-dessus,
- **APPROUVE** les admissions en non-valeur des recettes énumérées ci-dessus pour un montant total de 12 476,64 €, correspondant aux listes des produits irrécouvrables n° 5128580132 ; 4968490132 ; 5128581532 ; 5132170032 dressées par le comptable public ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET